



## IRAK

# Les soldats américains auront quitté le pays à la fin de 2011

Page A 8

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. C N° 43

LES SAMEDI 28 FÉVRIER ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS 2009

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

## Quel remède pour la Caisse de dépôt?

### Après une perte de 40 milliards, des correctifs doivent être apportés



SOURCE NEWS.COM

La Caisse de dépôt et placement du Québec vient d'essayer la pire perte de son histoire, soit 40 milliards dont 10 milliards qui s'expliquent difficilement. Plusieurs voix s'élèvent pour réclamer que toute la lumière soit faite sur les déboires du bas de laine des Québécois.

ROBERT DUTRISAC

À l'issue de la conférence de presse qu'ont donnée mercredi les dirigeants de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) — son prési-

dent et chef de la direction par intérim Fernand Perreault en tête, flanqué du président du conseil d'administration Pierre Brunet —, plusieurs questions sont restées sans réponses. Des questions pointues, parfois techniques mais des questions capitales.

Ainsi, Jacques Parizeau s'inquiète au plus haut point du niveau d'endettement de la Caisse. «*Emprunter des sommes pareilles pour les reprêter, ça n'a rien à voir avec la gestion des pensions*», a livré l'ancien premier ministre, et l'un des bâtisseurs de la CDPQ, au *Devoir*.

Il y a dix ans, la Caisse n'empruntait pas, se contentant de gérer l'actif net de ses déposants. Mais depuis lors, la Caisse s'est mise à emprunter pour créer un effet de levier et augmenter son

rendement. Après une première progression de 1998 à 2002, la croissance de ses emprunts a suivi une courbe exponentielle avec l'arrivée d'Henri-Paul Rousseau. En 2007, la Caisse affichait un passif de 71,8 milliards, soit 46 % de son avoir net. En 2008, ce passif a légèrement diminué, à 66,8

«[La Caisse] a fait moins que les indices 14 fois sur 18, du jamais vu»

milliards, mais comme l'actif net de la Caisse a fondu de 40 milliards, la part de l'endettement a grimpé à 55,6 %. Or, l'effet de levier joue à la hausse, mais il joue aussi à la baisse.

L'autre question lancinante, à laquelle la Caisse n'a pas encore totalement répondu, c'est de savoir ce qui l'a conduite à acquérir 13 milliards en papiers commerciaux synthétiques non bancaires, les fameux PCAA, soit 40 % du marché canadien! C'est d'autant plus intrigant que cette forme de produits dérivés issus de l'imagination de financiers américains servait à remplacer les très sûrs bons du Trésor du gouvernement.

«*Pourquoi la Caisse de dépôt et placement est-elle l'investisseur au Canada qui a le plus acheté de cette saloperie? Et pourquoi c'est*

VOIR PAGE A 10: CAISSE

■ Lire aussi la suite de notre dossier en pages A 4 et A 5 ■ Un entretien exclusif avec Purdy Crawford, en page B 1 ■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, «Perte de confiance», en page C 4 ■ Les chroniques de Michel David et de Denise Bombardier, en pages C 3 et C 5



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'édifice de la CDPQ à Montréal

## Le bras de fer continue au sujet de la Caisse

ANTOINE ROBITAILLE

L'évis — La crise politique provoquée par les résultats catastrophiques de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) s'est aggravée hier après la mise sous surveillance jeudi, par Standard and Poor's, de la cote de l'institution. Le gouvernement et l'opposition du Parti québécois se sont mutuellement accusés d'avoir contribué à faire allumer ce feu rouge. Ils n'ont

VOIR PAGE A 10: CRISE

### INDEX

Actualités.....	A 3	Idées.....	C 5
Annonces.....	B 8	Monde.....	A 8
Avis publics.....	B 7	Mots croisés.....	D 5
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 7
Carrières.....	B 6	Perspectives.....	C 1
Décès.....	B 8	Histoire.....	C 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 9
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	B 8

## Partager le poids du futur

### Il ne faut pas mentir aux enfants sur l'état du monde actuel, sans pour autant leur faire porter la charge de le sauver

Montre-t-on à des enfants les images désolées des exploitations de gaz bitumineux albertaines, rappelant le Mordor du *Seigneur des anneaux*? Entre angoisse et conscience, entre cynisme et engagement, la ligne est parfois ténue. «*Comment parler d'avenir aux jeunes*», voilà le thème d'un colloque qui réunit à Montréal depuis jeudi quelque 200 enseignants et intervenants scolaires de partout au Québec.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Que dire à un bout de chou demandant s'il est vrai qu'il n'y aura plus de neige en hiver lorsqu'il sera vieux? Tout simplement la vérité: «*On ne le sait pas, mais c'est une possibilité*», répond le spécialiste en pédagogie de l'environnement Richard Kool, de l'université Royal Roads de Victoria.

Aussitôt le scénario inquiétant entrevu, l'enfant ne doit cependant pas être laissé seul avec l'angoisse. «*Il ne faut pas mentir aux enfants, mais plutôt retourner la question pour demander ce qu'on peut faire. La pire chose est de laisser les jeunes avec le désespoir, impuissants. Leur dire de ne pas s'en faire n'est pas une réponse plus satisfaisante*», explique le pédagogue qui prononçait hier une conférence dans le cadre d'un colloque organisé par les Établissements verts Brundtland, la Centrale des syndicats du Québec et la Fondation Monique Fitz-Back.

«*On ne peut transmettre aux enfants la panique, la peur, le cynisme, le désespoir*,

VOIR PAGE A 10: AVENIR



DARREN STAPLES REUTERS

«Ce n'est pas à la jeunesse de changer le monde, nous avons tous cette obligation. Mais ils doivent se sentir obligés de faire partie du changement.»



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC LE DEVOIR

L'acteur québécois Marc-André Grondin a été récompensé pour son rôle dans le film *Le Premier Jour du reste de ta vie*.

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

## Marc-André Grondin décroche un César

ROLANDO GOMES

Marc-André Grondin n'en est qu'à ses prémices sur la scène cinématographique française, mais déjà, il semble être destiné à une grande carrière chez nos cousins.

Celui qui croyait qu'il fallait être nommé plus d'une fois avant de gagner a été couronné meilleur espoir masculin à l'occasion de la 34<sup>e</sup> Cérémonie des César, hier, à Paris, pour son rôle dans la comédie dramatique *Le Premier Jour du reste de ta vie*, réalisée par le Français Rémi Bezançon.

«*Je trouve cela incroyable*», a déclaré l'acteur québécois au cours d'un entretien téléphonique

VOIR PAGE A 10: CÉSAR

À lire aussi en page B 9

■ Les gagnants des Césars



## Les petits bonheurs de la retraite

ça commence aujourd'hui.

Le REER du Fonds de solidarité FTQ vous procure **30% plus d'économies d'impôt qu'un REER conventionnel**. C'est 30% plus d'argent qui vous revient maintenant.

À vous d'en profiter !

### Région de Montréal

Siège social  
8717, rue Berri  
Montréal



Brossard  
Rez-de-chaussée  
4805, boul. Lapinière

NOUVEL EMPLACEMENT

Laval  
Bureau 1  
2100, boul. Le Corbusier

NOUVEL EMPLACEMENT

Exceptionnellement ouverts  
le samedi 28 février,  
de 9 h à 17 h.

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h.

**514 383-FONDS** (3663)

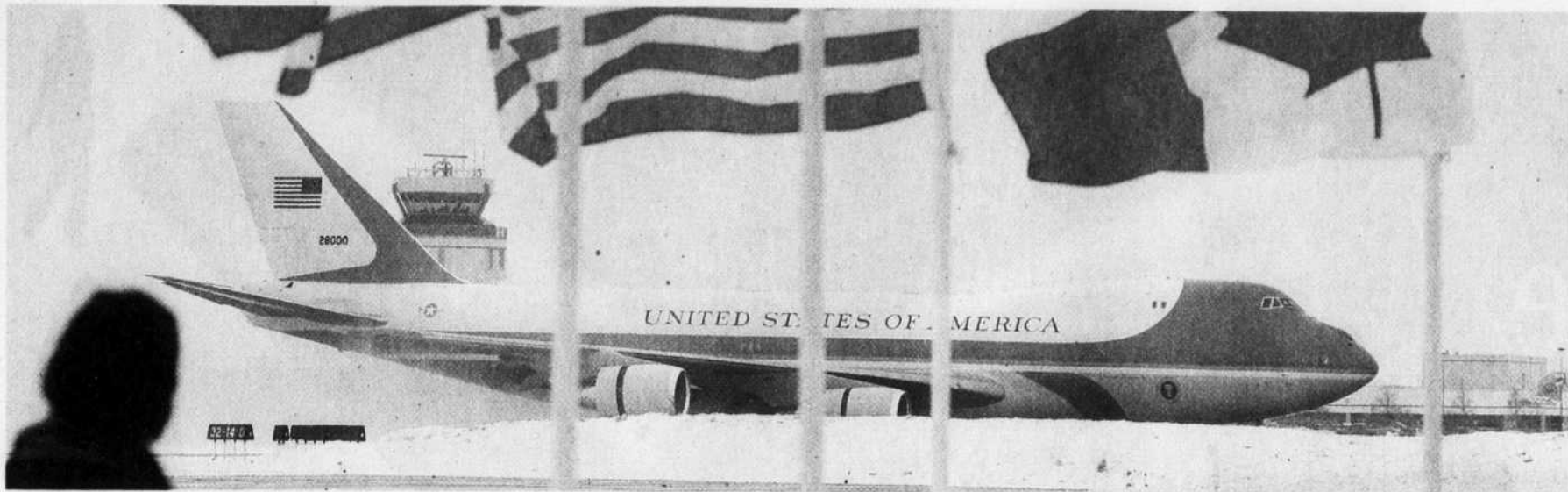
**1 800 567-FONDS** [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com)



**FONDS**  
de solidarité FTQ

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux et sur notre site internet.

## ACTUALITÉS



ARCHIVES REUTERS

L'avion présidentiel américain s'est posé à Ottawa sans incident, mais la veille, l'armée de l'air canadienne avait pris en chasse un bombardier russe au-dessus de l'Arctique.

La veille de la visite d'Obama à Ottawa

## Deux F-18 canadiens chassent un bombardier russe au-dessus de l'Arctique

### Le gouvernement se préoccupe de l'intensification des tentatives d'incursion dans l'espace aérien canadien

La veille de la visite de Barack Obama à Ottawa, les avions F-18 canadiens ont dû intercepter un bombardier russe qui se rapprochait de l'espace aérien canadien en Arctique. C'était la 20<sup>e</sup> incursion russe du genre depuis le milieu de l'année 2007.

FANNIE OLIVIER

Ottawa — Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a confirmé hier qu'un bombardier russe s'était approché de l'espace aérien canadien en Arctique, tout juste 24 heures avant l'arrivée du président américain Barack Obama à Ottawa.

L'avion a été repéré par le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), puis escorté dans l'espace aérien international.

En conférence de presse, le ministre a confié ne pas savoir s'il s'agissait d'une simple coïncidence, mais il a indiqué que ces tentatives d'incursions de la Russie étaient de plus en plus fréquentes.

Le porte-parole des forces aériennes russes, le lieutenant colonel Vladimir Drik, a rétorqué que le vol avait été planifié à l'avance dans le cadre d'une patrouille de routine. Il a également affirmé, selon l'agence de presse russe Ria Novosti, que l'équipage avait agi conformément aux ententes internationales et qu'il n'avait pas violé l'espace aérien canadien.

Le ministre de la Défense russe a quant à lui réagi par voie de communiqué, affirmant que «les déclarations par le ministre canadien de la Défense au



CHRIS WATTIE REUTERS

Après une réunion avec le général Gene Renuart, commandant de la défense aérospatiale nord-américaine (NORAD), et en compagnie du général Walt Natynczyk, le ministre de la Défense, Peter MacKay, a indiqué hier qu'un bombardier russe a été intercepté près de l'espace aérien canadien en Arctique, le 19 février, une situation qui «préoccupe» le premier ministre Stephen Harper.

«sujet de nos vols et de nos appareils sont absolument incompréhensibles. Cela ressemble à une mauvaise plaisanterie.»

Une partie importante de la sécurité canadienne était concentrée dans la capitale fédérale ces jours-là en vue de la

**«Ce gouvernement a réagi chaque fois contre ces activités et nous allons continuer de le faire»**

- Stephen Harper

visite du nouveau président américain, alors la Russie aurait pu conclure qu'il aurait été facile de pénétrer l'espace aérien du Canada, a supposé le ministre MacKay.

«Je ne vais pas accuser les Russes d'avoir fait cela délibérément durant la visite présidentielle, mais c'était une grosse coïncidence.»

Le bombardier russe a été intercepté par deux avions F-18

qui ont décollé de Cold Lake, en Alberta, lorsqu'il a été confirmé par NORAD qu'un Tupolev Tu-95, surnommé «bear», se dirigeait vers le Canada. Des signaux ont été lancés par les pilotes pour demander à cet avion de l'ère soviétique de rebrousser chemin. Le bombardier a finalement obtempéré.

En conférence de presse à Saskatoon, hier, le premier ministre Stephen Harper a affirmé que l'incident était pour lui une source de préoccupation.

«Nous avons vu une augmentation des activités des Russes dans l'Arctique et dans notre espace de souveraineté. Évidemment, c'est une préoccupation majeure. Ce gouvernement a réagi chaque fois contre ces activités et nous allons continuer de le faire», a-t-il assuré.

La Russie, comme d'autres pays nordiques, a l'œil sur l'Arctique, une région géographiquement stratégique et dont les fonds sous-marins regorgent d'hydrocarbures.

Selon M. MacKay, cette opération de l'armée russe visait à démontrer la capacité militaire de cette ex-grande puissance, mais surtout à tenter de prouver sa souveraineté sur la région. Il a soutenu que le Canada devait occuper au maximum le Grand Nord pour affirmer à l'ensemble de la planète que cet espace lui revenait.

À ses côtés, le commandant du NORAD, Gene Renuart, a ajouté qu'il était important que le Canada et les États-Unis maintiennent une position de défense solide et intégrée à l'égard de l'Arctique.

Pas inhabituel

Ce genre d'exercice est cependant loin d'être isolé, si l'on en croit le porte-parole du NORAD, joint dans ses quartiers

généraux, au Colorado.

Desmond James estime qu'au moins une vingtaine d'événements similaires se seraient produits depuis le milieu de l'année 2007.

Pour les partis d'opposition, ce qui est particulier dans cette affaire est plutôt que le ministre ait tenu une conférence de presse à ce sujet.

«Ce n'est pas inhabituel que ces choses arrivent. Ce qui est un peu inhabituel, c'est de se faire dire qu'elles ont eu lieu», a avancé le libéral Bob Rae, à la sortie de la période de questions.

Pour le politologue de l'Université de l'Alberta, Greg Anderson, le ministre MacKay s'est lancé dans ce qu'il qualifie d'opération de relations publiques parce que la souveraineté du pays dans le Grand Nord prend de plus en plus d'ampleur avec la fonte des glaciers.

«Pour une audience nationale, ici au pays, il veut s'assurer que les gens sachent que le Canada peut riposter aux incursions dans son espace aérien», a-t-il noté. «D'autre part, il voulait peut-être démontrer aux États-Unis que les capacités de défense canadiennes sont assez robustes pour faire face à ce genre de choses», a ajouté le professeur.

M. Anderson croit néanmoins que peu de progrès ont été faits concrètement sur le terrain pour assurer la souveraineté canadienne en Arctique au cours des dernières années.

La Presse canadienne

EN BREF

### Timbre EVRA: règlement à l'amiable?

La compagnie pharmaceutique Janssen Ortho a réagi aux recours collectifs déposés au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique relativement au timbre contraceptif EVRA, entraînant le désistement du recours en Ontario. L'avocat de la plaignante de Québec Anne-Marie Chaput, M<sup>me</sup> Claude Demeules, a révélé hier par voie de communiqué que Janssen Ortho, «sans aveux de culpabilité, a convenu de régler certaines demandes sur une base individuelle».

Mme Chaput a inscrit un recours collectif de 10 millions de dollars en août 2006 contre la compagnie pharmaceutique Johnson et Johnson, sa filiale Ortho-McNeil et Janssen-Ortho. Mme Chaput, qui a souffert d'une thrombophlébite à 28 ans alors qu'elle utilisait le timbre, estime que le produit a été fabriqué, distribué et vendu alors qu'il comportait des risques pour la santé. Une étude préliminaire du fabricant a révélé en 2006 que les femmes utilisant le timbre contraceptif pourraient courir deux fois plus de risques de développer des caillots sanguins non mortels que celles prenant la pilule, mais les médecins continuent d'en recommander l'utilisation chez les femmes qui ne sont pas à risque.

- Le Devoir

### Après les gangs, le trafic de drogue

Le gouvernement conservateur a réintroduit hier son projet de loi prévoyant des peines d'emprisonnement minimales pour certaines infractions liées au commerce des stupéfiants. Il s'agit de la deuxième mouture d'un projet mort au feuilletton l'automne dernier. Les modifications au Code criminel prévoient notamment une peine maximale de 14 ans (au lieu de sept ans) pour production de marijuana; une peine minimale d'un an pour trafic de marijuana en association avec un gang, avec des gestes de violence ou utilisation d'une arme; une peine d'au moins deux ans pour trafic auprès des jeunes ou dans des lieux fréquentés par des jeunes; des sanctions plus sévères pour le trafic de GHB. Le projet du ministre de la Justice, Rob Nicholson, permet également à un tribunal de traitement de la toxicomanie de suspendre ou d'alléger la peine si un délinquant complète avec succès un traitement contre la dépendance. - Le Devoir

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie  
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Restauration de tableaux



DEPUIS 1953

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal

514-484-8332

www.themfixit.com

Estimation à domicile disponible

Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

FTQ

Des nouvelles de  
toutes les régions du Québec  
sur le portail de la FTQ

www.ftq.qc.ca



## ACTUALITÉS

EN BREF

**L'OMH s'entend avec ses locataires d'Alfredo-Gagliardi**

Les locataires de la Résidence Alfredo-Gagliardi ont finalement trouvé un terrain d'entente avec l'Office municipal d'habitation de Montréal afin d'atténuer les hausses de loyers prévues en 2009. *Le Devoir* révélait récemment que l'Office devait augmenter les loyers de façon importante pour tenter d'éponger une partie du déficit occasionné par des coûts imprévus de construction. Or cette résidence, située rue Jean-Talon, abrite essentiellement des personnes âgées à faibles revenus. L'entente intervenue prévoit que la hausse des loyers cette année sera de 2,3 %, plutôt que 2,9 %. En outre, les personnes âgées de 70 ans et plus verront leur crédit d'impôt pour maintien à domicile augmenter d'environ 30 \$ par mois pour les personnes seules et d'environ 50 \$ par mois pour les couples. Cependant, 17 des 95 locataires sont âgés de moins de 70 ans et ne sont pas admissibles à cette mesure pour compenser le coût élevé des loyers à la résidence. Les locataires souhaitent maintenant que l'Office ne leur impose pas de hausse aussi importante l'an prochain. — *Le Devoir*

**Un vent à renverser les poids lourds**

Les vents forts atteignant 80 km/heure ont renversé trois véhicules lourds vers midi, hier, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Belœil, en Montérégie. En direction est, ce sont deux semi-remorques qui ont littéralement été soufflées par de fortes rafales. En direction ouest, c'est un véhicule récréatif qui s'est renversé. Dans tous les cas, il n'y a pas eu de blessés. Le ministère des Transports a dû fermer l'autoroute 20 dans les deux directions pendant quatre heures. Les camions accidentés ont été redressés dès que les vents l'ont permis. — *La Presse canadienne*

**Marie-Ève Dean évite la prison**

Malgré les quelque 10 000 appels inutiles qu'elle a logés au 911, Marie-Ève Dean évite la prison. Le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, a condamné la femme de 23 ans à une peine de sept mois à purger dans la collectivité, hier matin, au Palais de justice de Montréal. Celle-ci avait reconnu, en octobre dernier, sa culpabilité à une accusation de méfait public. — *La Presse canadienne*

**Il faut combattre « les barbares » talibans, dit le maire Labeaume**

MARTIN OUELLET

**V**alcartier — Les soldats canadiens déployés en Afghanistan mènent un noble combat contre « les barbares », a soutenu hier le maire de Québec, Régis Labeaume.

M. Labeaume a livré un puissant plaidoyer en faveur de l'intervention militaire du Canada en Afghanistan à l'occasion de la cérémonie marquant le départ prochain de quelque 2000 soldats stationnés principalement à la garnison de Valcartier, près de la capitale.

Au cours d'une allocution à la garnison, le maire Labeaume a exhorté les soldats et leurs familles à ignorer le discours des pacifistes et des opposants à la mission canadienne.

« N'écoutez pas ces bavards qui, emmitouffés dans leur sécurité québécoise, dans leur salon, ergotent sur l'antimilitarisme [et] sur ce que devrait être, selon eux, la politique canadienne et le devoir des militaires. Sachez que vous êtes nos braves », a lancé, d'un ton grave et solennel, le premier citoyen de la ville de Québec.

Au-delà de leur mandat officiel d'assistance à la sécurité — sous l'égide de l'OTAN —, les soldats canadiens déployés en Afghanistan sont engagés dans une croisade contre la barbarie, a fait valoir M. Labeaume.

« Vous allez combattre des barbares, des barbares qui ferment les écoles, des barbares qui détruisent des livres, des barbares qui détruisent le patrimoine, des barbares qui avilissent les femmes », a-t-il dit.

Loin de retenir ses ardeurs, le bouillant politicien municipal en a remis sur le compte des insurgés talibans un peu plus tard en point de presse.

« En Afghanistan, selon les talibans, les femmes



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

sont moins importantes que les chèvres [...] Selon mes convictions personnelles, c'est de la barbarie. Ce que vont faire les gars et les filles de Valcartier, c'est combattre la barbarie dans un pays où les jeunes n'ont plus le droit de rêver », a-t-il soulevé.

Le nouveau contingent de soldats de Valcartier sera déployé dans la province de Kandahar au cours du printemps. Les départs s'échelonnent de la mi-mars jusqu'au début du mois de mai.

Pour certains, il s'agira d'une première expérience en sol afghan alors que, pour d'autres, ce sera un retour en terrain connu.

D'après les officiers d'affaires publiques des Forces canadiennes, 70 soldats en seront à leur troisième mission dans cette région du monde en proie à une insurrection armée, aux tensions tribales et à la rapine.

La Presse canadienne

**CHUM: l'appel de propositions se fera d'ici 15 jours**

KATHLEEN LÉVESQUE

**A**près avoir subi de très nombreux reports, le projet du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) franchira l'étape de l'appel de propositions d'ici la mi-mars, a appris *Le Devoir*.

Les membres du conseil d'administration du CHUM sont convoqués à une séance extraordinaire le lundi 9 mars prochain, qui se déroulera à huis clos. Un seul point apparaît à l'ordre du jour: « autorisation pour l'émission de l'appel de propositions pour la réalisation du futur CHUM ». La décision du conseil d'administration est préalable à celle du conseil des ministres, qui devrait survenir dans les jours suivants, permettant ainsi de lancer le processus de soumission menant au choix d'un partenaire.

Les deux consortiums qui se sont qualifiés en novembre 2007 seront maintenant invités à déposer chacun un projet qui sera jugé sur les plans technique et financier. Avant qu'il y ait sélection d'un soumissionnaire selon la formule du partenariat public-privé (PPP), il s'écoulera quelque 44 semaines, avec à la clé, la signature d'une entente s'étendant sur 35 ans.

Le pendant anglophone du CHUM, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), a déjà franchi cette étape; l'appel de propositions a été lancé le 15 octobre dernier.

Le CHUM, la direction exécutive et l'Agence des PPP en sont aux derniers détails pour figurer le dossier. Les modifications au projet du CHUM annoncées quelques jours avant le déclenchement des élections de l'automne sont à l'origine de ce retard. À la suite de pressions de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le gouvernement a notamment décidé d'augmenter le nombre de lits (772 plutôt que 700) et le nombre de salles d'opération (de 30 à 39).

En outre, Québec a opté pour une démolition complète de l'actuel hôpital Saint-Luc pour faire place à un établissement complètement neuf. Ces changements entraîneront toutefois une hausse des coûts du projet d'environ 200 millions. La facture s'établit de façon préliminaire à 1,7 milliard, mais ne sera finale qu'une fois connue la proposition du partenaire choisi.

Aussi, la crise financière mondiale pourrait avoir un impact sur cet aspect du projet qui sera réalisé en PPP. Récemment, Québec a pris la décision d'assumer une partie du risque financier que devait prendre le partenaire privé dans le projet PPP de la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal. Les conditions difficiles de financement de projets menés par le secteur privé expliquent ce virage.

Le Devoir

EN BREF

**Poursuite contre Bombardier**

Buffalo, N.Y. — La famille d'un des passagers qui a péri lors de l'écrasement d'un avion à proximité de Buffalo poursuit Bombardier Aéronautique, Continental Airlines ainsi que ses exploitants aériens, parce qu'elle estime que l'appareil n'avait pas l'équipement requis pour le dégivrage et que le personnel à bord était mal entraîné. La poursuite déposée jeudi à la Cour fédérale de Buffalo semble être la première liée à l'accident survenu le 12 février. Un avion de la Continental Airlines s'était écrasé sur une maison de Clarence, près de Buffalo, dans l'Etat de New York, tuant une personne dans la maison ainsi que les 49 passagers à bord de l'appareil, dont un Canadien. — *La Presse canadienne*

# POUR FAIRE DES PLACEMENTS, VOUS ÊTES AU BON ENDROIT.

**LE NOM LE DIT. ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC.**

Découvrez nos produits d'épargne et de retraite:

- Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations à escompte • Obligations Sécuri+ • Obligations boursières
- Obligations d'épargne • Épargne Flexi-Plus • Plan Épargne Périodique par prélèvements

**BONI  
DE  
1%**la première année  
pour les nouveaux  
fonds REER

- + Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

**ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC****VOTRE  
REER  
GARANTI  
À 100 %**

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne  
Placements  
Québec

## ACTUALITÉS

Gouvernance  
des universitésLes  
enseignants  
craignent la  
mainmise  
d'éléments  
extérieursCLAIRANDRÉE  
CAUCHY

Les universités doivent-elles être gouvernées principalement par des membres provenant de l'externe ou par des acteurs de la communauté universitaire?

Voilà une des questions au centre du débat sur la gouvernance universitaire qui se tenait hier midi à l'Université du Québec à Montréal devant plus de 200 professeurs en journée de grève.

La réflexion s'inscrit dans la lignée du débat sur les projets de loi sur la gouvernance des cégeps et des universités, morts au feuillet l'automne dernier en raison des élections mais qui devraient être déposés de nouveau au cours des prochaines semaines.

Privatisation  
en douce

Le projet gouvernemental a été décrié par le professeur Gilles Gagné, de l'Université Laval, et la chargée de cours Marie Blais, de l'UQAM, comme une privatisation en douce des universités. «On demande aux membres des conseils d'administration de décider eux-mêmes de leur rémunération et de définir eux-mêmes le profil des administrateurs externes qu'ils vont ensuite co-opter. C'est le bar ouvert aux copains», a lancé Marie Blais.

Le projet de loi prévoit que les deux tiers des administrateurs devront être indépendants. Forte d'une expérience de huit ans au conseil d'administration de l'UQAM (dans les années 1990), Mme Blais fait observer que les membres externes sont «souvent absents ou encore se présentent sans même avoir ouvert leur enveloppe de documents».

## Mise au point

Systématiquement interpellés tant par les débatteurs que par les intervenants de la salle, les experts en gouvernance Jean-Marie Toulouse et Yvan Allaire, de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées, qui ont produit un rapport dont s'est inspirée la ministre de l'Éducation, ont souligné qu'ils ne recommandaient aucunement un encadrement législatif, s'en remettant plutôt à l'examen interne que pourrait faire chacune des universités.

De la même façon, M. Allaire a rappelé que le groupe de travail sur la gouvernance des universités n'avait pas recommandé la rémunération des administrateurs et préconisait un seuil de 60 % d'administrateurs externes, et non des deux tiers. Ces derniers ne devraient pas provenir systématiquement du milieu des affaires, comme le craignent les professeurs, mais ne pas dépendre financièrement des décisions prises par le conseil d'administration, précisent MM. Toulouse et Allaire.

Le Devoir

## L'Ontario mise sur les énergies renouvelables

La province de Dalton McGuinty espère ainsi stimuler un segment de son économie

Au moment où le Québec s'apprête à déposer un budget, dont on se demande s'il sera vert, l'Ontario aligne sa stratégie énergétique sur le modèle d'économie verte du président Obama.

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

L'Ontario a déposé cette semaine un projet de loi qui le place en avant d'à peu près tout le monde en Amérique du Nord en matière d'énergies renouvelables, ce qui pourrait inciter des entreprises d'ici à aller profiter sur place de l'immense marché que cette stratégie va créer.

Le projet de loi, qui adopte le modèle allemand de financement des énergies vertes renouvelables, fait obligation aux distributeurs d'électricité d'acheter toute l'énergie verte — à des prix tarifés par le gouvernement — que les individus, municipalités et bandes autochtones vont leur proposer.

Les prix seront garantis par règlement et ils devraient refléter les coûts plus élevés de certaines filières afin d'inciter les gens à s'équiper pour produire en tout ou en partie leur propre électricité, une énorme économie à long terme pour l'Ontario.

## Au Québec

En comparaison, au Québec, les municipalités, MRC et bandes autochtones se voient offrir un programme plafonné à 500 MW, dont les gagnants seront choisis par appel d'offres afin de leur offrir le moins possible. Quant aux individus, ils peuvent désormais fournir de

l'électricité au réseau d'Hydro-Québec, mais l'intérêt de la formule est limité par le fait que la société d'État ne débourse jamais un sou et se contente de soustraire les kilowatts produits par ses clients de ceux qu'ils consomment. Comme les tarifs se situent entre 4,6 et 6,1 cents du kWh, très peu de gens arrivent à rentabiliser une installation à ce prix.

Selon Louis-Olivier Batty d'Hydro-Québec, seulement neuf personnes se sont effectivement branchées pour fournir des kWh, dont sept produisent avec des panneaux photovoltaïques et deux avec des éoliennes. Douze autres demandes sont en examen, dont cinq dossiers éoliens et cinq dossiers photovoltaïques et deux dossiers avec des filières combinées.

Mais en Ontario, il n'y aura pas de limite aux propositions des individus et des corps publics en plus de leur fournir des prix garantis pour leur électricité. C'est exactement ce que réclament à cor et à cri les municipalités, co-ops et MRC du Québec qui se revendiquent de ce modèle qui domine le marché européen de la production individuelle.

## Un chantier éclaté

La province voisine entend d'ailleurs faciliter l'expansion du marché des énergies «renouvelables vertes», soit l'éolien, le so-



ARCHIVES REUTERS

laire et le géothermique, en créant un guichet unique pour faciliter la conception, le financement conjoint avec l'État et l'évaluation environnementale des projets. Quant à l'aide offerte aux particuliers, on entend mettre de l'avant des prêts sans intérêt et pour les économies d'énergie, un financement dont les remboursements seront effectués à même les économies réalisées grâce aux mesures d'isolation ou de fenestration.

L'Ontario espère ainsi obtenir non seulement des milliers de mégawatts additionnels, mais aussi créer un gigantesque chantier de restauration énergétique qui stimulera l'économie de toutes ses régions et offrira un marché énorme aux producteurs et aux distributeurs d'équipements. On espère attirer dans cette province fabricants et distributeurs qui y

consolideront leurs activités.

Cette province dépense annuellement sept milliards pour électrifier ses résidences. C'est une réduction de 10 % de cette facture, expliquait le ministre Smitherman, soit 700 M\$, que cible l'Ontario, qui profitera par ailleurs des bénéfices économiques de l'opération.

La nouvelle loi imposera une révision tous les cinq ans du niveau d'efficacité énergétique des bâtiments importants. Comme on le fait aux États-Unis, le gouvernement ontarien exigera une vérification du niveau d'efficacité énergétique au moment de la vente des maisons et des édifices, ce qui obligera les acheteurs à faire face en toute lucidité aux coûts possibles de leur facture d'énergie et de leurs futures obligations de modernisation.

La future loi ontarienne im-

posera la norme LEED argent à tout nouvel édifice public. La norme Energy Star sera par ailleurs exigée pour les équipements installés dans les résidences, y compris pour ceux liés à l'utilisation de l'eau.

Les distributeurs locaux d'énergie se verront imposer des objectifs de conservation de l'énergie. Et les personnes à faibles revenus pourront obtenir une aide gouvernementale pour se conformer aux exigences réglementaires si elles leur imposent un fardeau financier trop lourd.

L'Ontario espère créer 50 000 emplois avec ce chantier provincial d'ici trois ans, ce qu'il estime économiquement et socialement plus rentable que d'investir dans des mégaprojets, comme on le fait encore au Québec.

Le Devoir

## Le Québec poursuivi pour avoir interdit un pesticide

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

Une société des États-Unis, Dow AgroSciences, a entrepris une poursuite en vertu de l'ALENA pour obtenir deux millions en compensation sous prétexte que le Code québécois des pesticides viole son droit de vendre du 2,4-D dans la province.

Cette entreprise estime en effet que le code québécois viole les clauses du chapitre 11 de l'ALENA et qu'il constitue une entrave inacceptable au libre commerce, les priorités sociales, environnementales et de santé publique ayant été subordonnées dans ce traité aux impératifs du commerce. La société étasunienne demande donc au Québec de soustraire son

pesticide aux exigences de son code si la province ne veut pas devoir lui payer une compensation pour perte de profits.

Le Québec est la seule province dotée d'un Code des pesticides et qui, de surcroît, interdit l'usage domestique du 2,4-D dans les parterres ou les jardins des résidences ainsi que dans les parterres des écoles et édifices publics. Mais l'Ontario songe à

l'imiter, une stratégie que Dow AgroSciences veut manifestement neutraliser par anticipation. Le projet ontarien cible environ 80 molécules dites «actives» de pesticides, dont le 2,4-D.

L'attaque de la firme étasunienne mobilise présentement plusieurs groupes écologistes importants comme Equiterre et la Fondation David Suzuki. Ces groupes ont lancé une pétition

dans Internet afin d'inciter le gouvernement fédéral à défendre le Québec avec la dernière énergie, ce dont doutent certains.

En vertu de l'ALENA, c'est le gouvernement signataire du traité qui doit prendre fait et cause pour une province visée par une poursuite.

Le Devoir

277, av. Laurier O.  
514-270-6154

**SOLDES 60%**  
JUSQU'À

5107, av. du Parc  
(angle Laurier)  
514-277-7558

SHIRT PASSION  
CONVERSE  
RAMOSPORT  
KALI ORÉA  
NORMA KAMALI  
TOMBOLINI  
OUI  
BANDOLERA  
VERTIGO  
YUKA

THIERRY MUGLER  
REPORTER  
NAVIGARE  
TORRAS  
TARENTINO  
TOMBOLINI  
CANTARELLI SARTORIA  
FABIO INGHIRAMI  
GALLOTTI  
CORTIGIANI

doicee  
**DONNA UOMO**

**Louisiane, Texas, Tennessee**  
4 ET 11 MAI, 21<sup>E</sup> ET 28 SEPTEMBRE  
(17 JOURS, 33 REPAS)  
A PARTIR DE **2649\$**

\*Départ autocar grand luxe supplément 170\$  
Si réservé avec dépôt avant le 20 mars pour mai et avant le 30 juin pour septembre

<b>2299\$</b>	<b>SUR LA TRACE DES ICEBERGS, TERRE-NEUVE LABRADOR ET BLANC-SABLON</b> 8 juin (12 jours, 34 repas)
<b>3599\$</b>	<b>OUEST CANADIEN, LA GRANDE TRAVERSÉE</b> 2, 19 juillet, 1 <sup>ER</sup> et 18 août (17 jours, 34 repas)
<b>1939\$</b>	<b>COMBINÉ CROISIÈRE ET AUTOCAR AUX ÎLES-DE-LA-MADÉLINE</b> 12 juin et 17 juillet (7 jours, 18 repas)
<b>419\$</b>	<b>ESCAPADE À BOSTON</b> 11 avril, 5 septembre, 10 octobre (3 jours, 2 repas)
<b>299\$</b>	<b>LES CANADIENS À NEW YORK</b> 2 avril (2 jours)

<b>3249\$</b>	<b>PRAGUE, VIENNE, BUDAPEST, BRATISLAVA</b> 24 mai (12 jours, 20 repas) vols Air Transat
<b>1999\$</b>	<b>PARIS AUBAINE</b> 24 mai (9 jours, 14 repas) vols Air Transat
<b>2249\$</b>	<b>ROME AUBAINE</b> 7 mai (9 jours, 9 repas) vols Air Transat
<b>3249\$</b>	<b>GRÈCE &amp; SES ÎLES</b> 30 avril, (16 jours, 30 repas) vols Air Transat
<b>2300\$</b>	<b>CROISIÈRE ALASKA</b> 9 sept (7 nuits, tous les repas) vols Air Canada

**3675\$** PANORAMA ANGLAIS  
12 au 27 septembre 2009 vols Air Canada

**3529\$** PAYSAGES ALPINS  
10 au 25 septembre 2009 vols Air Transat

**3939\$** FUGUE EUROPÉENNE  
9 au 24 septembre 2009 vols Air Transat

**5239\$** LE NOUVEL EXPLORATEUR  
10 au 27 septembre 2009 vols Air KLM

**4989\$** LA SCANDINAVIE  
5 au 20 septembre 2009 vols Air France

**GRUPE VOYAGES QUÉBEC**  
Défenseur des Normis du Québec

**www.gvq.ca • 1 800 463-1598 • infos@gvq.qc.ca**

# LE MONDE

## Tous les soldats américains auront quitté l'Irak fin 2011, confirme Obama

Lancée en mars 2003 par George W. Bush, la guerre américaine en Irak tire à sa fin. La mission de combat s'achèvera dès août 2010 et, seize mois plus tard, les derniers soldats auront quitté le pays.

PHILIPPE GRANGEREAU

« Je suis venu vous dire comment la guerre en Irak va finir », a annoncé hier le président Barack Obama dans un discours prononcé devant plusieurs centaines de marines et leurs familles à Camp Lejeune, une base militaire de Caroline du Nord.

Après avoir rendu hommage à leur « sacrifice », le président américain a indiqué que les deux tiers des troupes d'occupation américaines, actuellement 142 000 hommes, auront quitté l'Irak dans un an et demi. Il a déclaré son « intention » de « retirer toutes les troupes américaines d'Irak fin 2011, dans le cadre de l'Accord sur le statut des forces » (SOFA) ratifié en novembre dernier. Ce calendrier, négocié par George W. Bush, stipule un retrait total des forces américaines d'Irak pour le 31 décembre 2011.

« Notre mission de combat s'achèvera le 31 août 2010 », a-t-il déclaré après avoir expliqué qu'il allongerait à « 18 mois » le calendrier qu'il avait fixé pendant sa campagne électorale. Il s'était alors engagé à retirer toutes les « troupes de combat » en 16 mois, tout en laissant sur place une force résiduelle chargée d'une triple mission: entraîner l'armée irakienne, effectuer des opérations « antiterroristes » contre al-Qaïda en Irak et protéger le personnel américain civil et diplomatique. Cette « force de transition », destinée à rester sur place après août 2010, a-t-il précisé hier, se situera « initialement entre 35 000 et 50 000 hommes ». Il a aussi prévenu que son plan de retrait serait sujet à des « ajustements tactiques » car « l'Irak n'est pas encore sûr et il y aura encore des jours difficiles ».

L'importance de ce « contingent de transition » a surpris beaucoup de démocrates, qui s'attendaient à un retrait plus rapide. « Je ne vois pas comment on peut encore justifier la présence de 50 000 soldats », s'est étonnée la leader démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, pour qui « un tiers, peut-être 20 000 ou 15 000 hommes », serait suffisant. « Cinquante mille hommes, c'est un chiffre



JIM YOUNG REUTERS

Le commandant en chef a rendu visite aux marines hier.

qui est un peu plus élevé que ce que j'avais anticipé », s'est aussi étonné Harry Reid, le leader démocrate du Sénat.

### Un plan « raisonnable »

Cette décision, qu'Obama dit avoir « prise après avoir consulté le secrétaire à la Défense, Robert Gates, et les militaires sur le terrain », a été beaucoup mieux accueillie par le camp républicain. L'ancien candidat John McCain, qui avait qualifié d'« irresponsable » le plan de retrait d'Irak en 16 mois d'Obama durant la campagne présidentielle, a applaudi ce compromis. Il a trouvé le plan de retrait « bien pensé », « raisonnable » et « bien préparé ». « Je suis prudemment optimiste quant à son succès ». D'autres responsables républicains ont salué la volonté d'Obama de se laisser une marge de manœuvre importante. « Il nous a assurés qu'il modifierait encore son plan [de retrait] si la situation sur le terrain se détériore et si la violence s'accroît », a approuvé John McHugh, le leader républicain du Comité des affaires militaires de la Chambre des représentants.

Annonçant une « nouvelle stratégie » pour stabiliser l'Irak et la région, Obama a déclaré son intention de lancer une offensive diplomatique qui engloberait l'Irak et la Syrie. Pour l'Irak, l'objectif n'est plus d'établir un régime démocratique, comme le souhaitait Bush. « Le but », désormais, a dit Obama, est « un Irak souverain, stable, autosuffisant », un gouvernement « juste, représentatif, qui rend des comptes » et « qui ne procure ni soutien ni sanctuaire aux terroristes ». Pour le président, la solution en Irak « est politique et non militaire ». « Les États-Unis, a-t-il ajouté à l'intention des Irakiens, ne convoitent ni votre territoire ni vos ressources. Nous respectons votre souveraineté [...] nous souhaitons un transfert complet des affaires de sécurité sous responsabilité irakienne ».

Le président américain Barack Obama a par ailleurs annoncé hier avoir choisi le diplomate Christopher Hill, ancien négociateur pour la Corée du Nord, comme nouvel ambassadeur à Bagdad.

Libération

Avec l'Agence France-Presse

## République démocratique du Congo MSF s'inquiète des atrocités commises par les fanatiques de la LRA

LISA-MARIE GERVAIS

Devant la montée des violences perpétrées par l'Armée de libération du seigneur (LRA) dans le nord de la République démocratique du Congo (RDC), Médecins sans frontières sonne à nouveau l'alarme. Il y a quelques semaines, dans le district du Haut-Uélé, l'organisation humanitaire s'était déjà inquiétée d'une série de massacres qui avait fait 900 morts à Noël. Depuis le début du mois de février jusqu'à ce jour, 17 massacres ont eu lieu dans cette région, soit environ un tous les deux jours.

« Ni les gouvernements impliqués ni la MONUC [Mission de paix des Nations unies au Congo] ne semblent avoir prévu qu'il y ait des représailles envers la population civile. Or, une opération militaire conjointe a été menée récemment et on devait s'attendre à ce qu'il y ait des représailles », soutient Avril Benoit, directrice des communications pour MSF-Canada.

Mme Benoit rentre tout juste d'un séjour de trois semaines dans cette région du nord du Congo-Kinshasa. « [La LRA] est incroyablement cruelle. On enlève des enfants de 12 ans. Les petites filles deviennent les femmes des commandants et sont violées toute la nuit. C'est difficile aussi pour les garçons qui reçoivent un entraînement militaire, forcés de travailler sans manger ni dormir suffisamment », relate-t-elle.

Née il y a plus de 20 ans en Ouganda à l'initiative du chef rebelle Joseph Kony, la LRA est connue pour ses atrocités sur les civils et son régime basé sur les dix commandements de la Bible. Fortement réprimé, ce groupe de rebelles — classé organisation terroriste par les États-Unis — a dû fuir outre les frontières de l'Ouganda et sévit maintenant au sud du Soudan et au nord du Congo.

### L'ONU interpellée

MSF déplore que l'ONU n'ait pas déployé plus d'effectifs que les 300 militaires déjà en poste dans la région, dont une grande partie sont des ingénieurs. « Les attaques ont commencé en septembre à Haut-Uélé et dès lors, malgré la crise qui se profilait, ils n'ont pas changé leur approche, ni augmenté le nombre d'effectifs », dénonce Mme Benoit.

Pourtant, le 22 décembre dernier, le Conseil de sécurité a élargi le mandat de la MONUC — la plus importante mission de paix avec 17 000 soldats déployés — en la chargeant de s'attaquer en priorité à la protection des civils, rappelle-t-elle. L'ONU a depuis annoncé l'envoi de quelque 1300 soldats égyptiens en RDC.

Se sentant abandonnés par les forces armées de la RDC, des groupes de fermiers se sont fabriqués des armes et ont constitué leurs propres groupes d'autodéfense. « Les gens nous répètent constamment qu'ils manquent de sécurité. Nous, on veut relayer leur message. C'est clair que ça ne peut pas continuer comme ça », a conclu Mme Benoit.



Avril Benoit, de MSF

### Colonies en Cisjordanie

## Israël a caché des données sur la propriété des terres

Édifiant document mis au jour par Haaretz sur la colonisation illégale en Cisjordanie. Le quotidien israélien a récemment mis la main sur une banque de données gouvernementale dont le contenu entre en nette contradiction avec la position officiellement défendue par l'État hébreu au sujet des colonies juives de peuplement.

GUY TAILLEFER

« Pour la première fois, écrit le journaliste Uri Blau, des informations que l'État cachait depuis des années sont révélées. » Dans environ 75 % des colonies, fait ressortir Haaretz, des infrastructures ont été construites sans les permis appropriés ou en violation de ceux qui avaient été délivrés. La banque de données indique en outre que, dans plus de 30 colonies, des travaux de construction de grande envergure (des routes, des écoles, des synagogues, des bureaux municipaux et parfois même des postes de police) ont été réalisés « sur des terres privées appartenant à des résidents palestiniens de la Cisjordanie ».

Pour Dror Etikes, de l'organisation de paix israé-

lienne Yesh Din, « le refus du gouvernement de rendre ces documents publics pour des raisons de sécurité est un autre exemple de la façon dont l'État exploite son autorité » pour empêcher la population de s'informer de manière éclairée. D'ailleurs, le reportage interroge des résidents qui sont surpris d'apprendre que la colonie qu'ils habitent empiète sur des terres palestiniennes.

Quelque 290 000 Juifs habitent dans 120 colonies et des douzaines d'« avant-postes » établis dans les territoires occupés depuis la guerre des Six Jours de juin 1967. Leur population a crû de 95 000 personnes depuis 2001, malgré les promesses faites par Israël d'en cesser l'expansion. Cette colonisation touche au cœur de l'inextricable conflit israélo-palestinien. Elle est un obstacle central aux efforts de paix et à la création d'un État palestinien qui soit suffisamment unifié sur le plan territorial pour former véritablement un pays.

La position officielle de l'État consiste à dire qu'il « ne réquisitionne pas de terres privées pour établir des colonies ». Le contenu de la banque de données et l'analyse qu'en fait Haaretz sont bien différents. « Des quartiers entiers construits sans permis ou sur des terres privées font partie de manière inséparable des colonies », relève le quotidien. Un cas parmi bien d'autres est celui du quartier de Ramat

Zvi, situé dans la colonie d'Ofra, au sujet duquel il est indiqué dans ladite banque: « Il y a environ 200 structures permanentes. [...] Elles empiètent toutes sur des terres privées ».

L'étendue des irrégularités relevées dans le document gouvernemental atteste en outre du « fonctionnement inadéquat » de l'administration civile, de la bureaucratie responsable de l'émission des permis et de la supervision de la construction dans les territoires. En l'absence de supervision, les conseils régionaux des colonies ont, dans les faits, occupé le territoire comme bon leur semblait. Ceci expliquant cela, « l'establishment a préféré ne pas savoir exactement ce qui se passait en cette matière », souligne Haaretz.

Il se trouve pourtant que plusieurs des informations contenues dans la banque de données que le gouvernement aurait voulu garder secrètes sont déjà très bien documentées par des organisations israéliennes comme La Paix maintenant. Le ministère de la Défense a décidé, en 2005, de faire un état des lieux exhaustif dans le but, justement, de se prémunir contre des poursuites intentées par des résidents palestiniens ou des organisations de droits humains.

Le Devoir

Le Devoir

Un rendez-vous à ne pas manquer!

**Bio-K+** Chef de file des probiotiques présente:

**EXPO MANGER sante** à vivre vert

EXPOSANTS • CONFÉRENCES • DÉGUSTATIONS • DÉMOS CULINAIRES

13-14-15 MARS 12<sup>e</sup> édition  
Palais des congrès - Montréal  
MONTRÉAL: Vendredi de 11 h à 20 h, samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h

28-29 MARS 9<sup>e</sup> édition  
Centre des congrès - Québec  
QUÉBEC: Samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h

www.expomangersante.com

ENTRÉE: 10 \$  
Gratuit pour les moins de 12 ans

2009

Commensal, Claf, NW, natura, LA PRESSE

Dans le cadre de la semaine allemande à l'UQAM

**La chute du mur de Berlin : accélération et globalisation de l'histoire**

Conférence de **Pierre Grosser**  
Directeur des études de l'Institut diplomatique du ministère des Affaires étrangères de la France et professeur d'histoire à Sciences Po, Paris

→ Lundi 9 mars 2009, de 18 h à 20 h  
Pavillon Athanase-David (Salle D-R200)  
1440, rue Saint-Denis  
Berri-UQAM

Entrée libre-sur réservation

Information  
514 987-3667  
ieim@uqam.ca  
www.ieim.uqam.ca/allemande

Consulat Général de la République fédérale d'Allemagne Montréal

IEIM Institut d'études internationales de Montréal UQAM

### EN BREF

#### Niger: nouvelle vidéo

Bamako — Une seconde cassette vidéo, constituant une preuve de vie de deux diplomates canadiens, Robert Fowler et Louis Guay, et de leur chauffeur nigérien enlevés en décembre au Niger, a été transmise aux autorités canadiennes et maliennes, a déclaré hier une source malienne proche du dossier. De telles sources avaient indiqué le 8 février que le Canada avait reçu une première cassette vidéo comme « preuve de vie » de ses ressortissants. — AFP

#### Mutinerie funeste

Dacca — La mutinerie mercredi et jeudi à Dacca des Bangladesh Rifles a fait plus de 70 morts, dont le chef de cette unité paramilitaire bangladaise, a rapporté un responsable des services de secours. Ce bilan pourrait s'alourdir car on est sans nouvelles de nombreux officiers tombés aux mains des mutins, qui réclamaient une amélioration de la solde. — Reuters

## LE MONDE

## COLÈRE SISMIQUE



VICTOR RUIZ CABALLERO REUTERS

**LES AUTORITÉS** chiliennes ont promis de reloger les 7000 habitants d'une petite ville sur laquelle retombent les cendres crachées par le volcan Chaiten, qui s'est réveillé l'an dernier après un très long sommeil.

## Négationnisme

## Les regrets de Williamson ne convainquent pas

La controverse entourant la levée de l'excommunication de certains prélats intégristes se poursuit. L'un d'eux, qui avait nié la réalité des chambres à gaz à l'époque nazie, risque même d'être traduit en justice.

MARTINE NOUAÏLLE

Cité du Vatican — Le Vatican est insatisfait des regrets tardifs de l'évêque intégriste Williamson pour ses déclarations négationnistes, également jugés insuffisants par des représentants juifs, et la Commission européenne a rappelé que ces propos constituaient un délit dans plusieurs pays.

Alors que le malaise au sein l'Église catholique, provoqué par la levée de l'excommunication du prélat controversé, persiste plus d'un mois après la décision de Benoît XVI, la lettre de regrets de Richard Williamson diffusée jeudi par une agence catholique n'a pas été perçue comme un repentir sincère.

Le porte-parole du Vatican Federico Lombardi a souligné hier que cette lettre ne respectait pas les conditions qui lui avaient été faites de «prendre de façon absolument sans équivoque et publique ses distances avec ses positions concernant la Shoah».

En outre le courrier «n'est pas adressé au Saint-Père ni à la commission Ecclesia Dei», chargée par le Vatican de négocier avec les intégristes, a-t-il relevé. L'agence Zenit, proche du mouvement catholique ultra-conservateur des Légionnaires du Christ, avait précisé jeudi avoir reçu cette lettre de la commission.

Dans sa lettre, l'évêque Williamson demande «pardon devant Dieu» à tous ceux qu'il a blessés pour ses déclarations mais n'y parle pas de la Shoah ni des juifs.

Il regrette «la douleur [causée] avant tout à l'Église, mais aussi aux survivants et aux parents des victimes qui ont subi des injustices sous le III<sup>e</sup> Reich», et ajoute qu'il n'est pas historien.

Des dirigeants des communautés juives d'Allemagne et d'Italie ainsi que des représentants d'associations catholiques ont estimé que les «regrets» de l'évêque ne changeaient rien à ses idées. «Ce ne sont pas de vraies excuses», a déclaré le rabbin israélien-américain David Rosen, l'un des interlocuteurs permanents du Vatican, à l'agence des évêques italiens SIR.

«Je souhaite que le Vatican tire enfin les conséquences» de cette affaire qui «n'a que trop duré», a déclaré le vice-président du Conseil central des juifs d'Allemagne, Dieter Graumann.

Il a estimé que le titre concernait «la Fra-

ternité Saint-Pie X dans son ensemble», des «fanatiques intolérants, ennemis de la démocratie», «proches du fascisme».

«Je crois qu'il n'y a pas eu de chambres à gaz [...] Je pense que 200 000 à 300 000 Juifs ont péri dans les camps de concentration mais pas un seul dans les chambres à gaz», avait déclaré à la télévision suédoise M<sup>re</sup> Williamson dont les propos ont été diffusés le 22 janvier, au moment même où la décision du pape était connue.

L'évêque intégriste est arrivé mercredi à Londres en provenance d'Argentine où il a été déclaré persona non grata. Londres manifeste une relative indulgence envers le négationnisme, au nom de la liberté d'expression, ne poursuivant en justice que les incitations à la violence ou à la haine.

Cependant, averti hier le commissaire européen à la Justice Jacques Barrot, «dans la plupart des États de l'UE [...] les juridictions nationales sont compétentes pour condamner le négationnisme».

Une enquête a été ouverte en Allemagne où M<sup>re</sup> Williamson avait fait ses déclarations à la télévision suédoise. La ministre allemande de la Justice Brigitte Zypries n'a pas exclu que des poursuites puissent être engagées contre lui «dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen».

Agence France-Presse

CHANTAL PETITCLERC  
Athlète paralympique



## ACTUALITÉS

## CRISE

SUITE DE LA PAGE 1

du reste pas réussi à s'entendre sur le format d'une commission parlementaire qui se serait penchée dès la semaine prochaine sur ces pertes de presque 40 milliards.

Jean Charest, au terme d'un caucus de deux jours à Lévis, a soutenu que c'est parce que le Parti québécois avait joué au «*bonhomme Sept heures*» que la firme a mis la cote de la CDPQ sous surveillance pour trois mois. «*Les signaux qu'ils envoient ont un impact sur l'évaluation qu'en fait Standard and Poor's. Quand le Parti québécois choisit de jouer au bonhomme Sept heures et de se faire prophète de malheur sur la Caisse de dépôt, c'est relevé*», a soutenu le premier ministre. Lorsque la maison de cotation parle de tentation de revenir à une intervention politique, «*c'est qu'on parle du PQ*», a-t-il insisté.

Standard and Poor's a soutenu jeudi soir que l'instabilité à la tête de la CDPQ était un des motifs pour mettre la cote sous surveillance. La Caisse est pratiquement sans p.-d.g. depuis le départ d'Henri-Paul Rousseau au printemps 2008. Son successeur, Richard Guay, est tombé en congé de maladie en novembre pour finalement démissionner en janvier. Aussi, neuf des quinze membres du conseil d'administration de la Caisse sont sans mandat et certains depuis plusieurs mois.

Hier, le premier ministre a promis d'agir avec célérité pour placer le volant de la CDPQ entre les mains d'un p.-d.g. «*On ne perdra pas de temps là-dessus, on va procéder le plus rapidement possible et on va procéder correctement aussi*», ce qui laisse croire qu'un nouveau dirigeant devrait être nommé avant le délai maximal de six mois, fixé en janvier. Quant aux mandats des administrateurs, M. Charest a répété qu'ils n'ont pas été renouvelés d'une part parce qu'ils continuent à «*servir*», d'autre part parce que les remplacer à la veille d'une élection générale aurait donné l'impression de nominations partisans: «*Si on l'avait fait à ce moment-là, évidemment, les gens se seraient interrogés sur le sens de nos décisions*».

M. Charest a encore une fois refusé de témoigner devant une éventuelle commission sur les pertes de la Caisse. «*On répond aux questions, je réponds à vos questions tous les jours, quand on est avec vous... à l'Assemblée [nationale], ce n'est pas ça l'enjeu*», a-t-il indiqué. M. Charest a refusé de répondre lorsqu'un journaliste anglophone lui a demandé s'il refusait de témoigner parce qu'il devrait alors prêter serment.

## Couvercle sur la marmite

La chef péquiste Pauline Marois, qui était aussi en caucus hier, mais au Salon rouge de l'Hôtel du parlement, a déclaré que son parti ne renonçait pas à exiger d'entendre M. Charest et sa ministre des Finances. «*C'est l'entêtement du premier ministre qui empêche de tenir cette commission*», a-t-elle soutenu. Mme Marois a souligné que d'autres ministres et même le premier ministre ont déjà témoigné devant des commissions. «*S'il est confiant que les gestes qu'il a posés étaient des gestes responsables, qu'il vienne nous le dire en commission. Qu'est-ce qu'il a à cacher?*», s'est interrogée la chef péquiste. À ses yeux, M. Charest veut «*mettre le couvercle sur la marmite*» parce qu'il refuse d'«*assumer sa responsabilité*» qu'il souhaite faire porter à M. Rousseau ou à M. Perreault, ou encore à tous ceux qui sont «*actuellement à la direction de la Caisse*».

Le PQ prétend que le gouvernement était au courant des mauvais résultats de la Caisse, bien qu'il ait dit le contraire depuis des mois. Mme Marois a souligné l'existence de l'article 49 de la loi de la Caisse qui stipule que celle-ci doit «*fournir au ministre des Finances tous renseignements qu'il requiert sur ses opérations et ses activités ainsi que celles de ses filiales en propriété exclusive*».

M. Charest a rétorqué qu'il était «*comme Mme Marois*», puisqu'en campagne électorale, celle-ci avait dit que lorsqu'elle était ministre des Finances, elle n'obtenait pas les résultats de la CDPQ avant qu'ils ne soient divulgués.

La population ne semble pas croire le gouvernement, si l'on se fie à un sondage de Léger Marketing qui indique que 90 % des Québécois estiment que M. Charest est davantage responsable pour les pertes de la Caisse que ce qu'il veut bien admettre. Mais M. Charest ne s'en émeut guère. «*Ce que tout le monde sait, c'est que les Québécois font bien la part des choses. J'ai toujours eu une confiance inébranlable dans le bon jugement de la population et je ne mesure pas ça à partir de sondages*».

## S&amp;P, colonialiste

Enfin le co-porte-parole de Québec solidaire (QS), Amir Khadir, a enjoint les chefs péquiste et libéral «*de sortir des repères, de cesser d'obéir aux diktats de Standard and Poor's*». Cette firme s'imisce selon lui dans le débat québécois comme le ferait une puissance coloniale. «*C'est un comportement colonialiste. Et on est des colons si on accepte que ça influe sur notre débat*». QS tient un conseil national aujourd'hui et demain à Québec.

Le Devoir

## Précision

Pour effectuer son reportage sur les mines anti-personnel publié hier, la journaliste Lisa-Marie Gervais a séjourné en Colombie grâce au soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Les principaux comédiens du film *Le Premier Jour du reste de ta vie*

SOURCE FILMS SEVILLE

## CÉSAR

SUITE DE LA PAGE 1

depuis la Louisiane, où il prend part au tournage d'un autre film français. *Je ne m'attendais absolument pas à cela, et ce n'est pas par fausse modestie que je le dis*».

Marc-André Grondin a même confié s'être senti un peu ridicule en écrivant sa lettre de remerciement, juste au cas où... «*Je n'aurais pas gagé sur moi!*», a-t-il lancé.

## Absent

L'acteur, surtout connu pour son rôle dans *C.R.A.Z.Y.*, est actuellement en Louisiane pour le tournage du film *Caméléon*. Rémi Bezançon a donc accepté le César en son nom.

Le réalisateur a lu une lettre que l'acteur avait écrite pour l'occasion dans laquelle il s'est d'emblée dit désolé de ne pas avoir pu être présent à la cérémonie. Il a en outre remercié M. Bezançon pour la confiance qu'il a manifestée en lui accordant un rôle. Il a aussi eu un bon mot pour ses parents et ses impresarios en France et à Montréal.

En fait, Marc-André Grondin a suivi la cérémonie à partir d'un blogue mis en ligne pour l'occasion par le réseau Canal +.

Il a expliqué qu'il cliquait sur «*actualiser*» de temps à autre, jusqu'à ce qu'il voie son nom apparaître. «*C'est assez trippant*», a-t-il dit.

Le Québécois figurait parmi les cinq acteurs choisis par l'Académie des arts et techniques du cinéma français en lice dans la catégorie meilleur espoir masculin. Il était notamment en compétition avec Pio Marmaï, acteur à qui il donne la réplique dans le même film.

Il a assuré qu'il aurait bien aimé recevoir son prix en mains propres. D'ailleurs, ses impresarios avaient bien tenté de le faire libérer pour la fin de semaine, mais des problèmes d'assurances l'ont empêché de se rendre à Paris. En tournage, on ne peut pas partir, prendre l'avion et traverser l'océan pour une fin de semaine, a-t-il expliqué. Et d'autant moins qu'il tient le rôle principal dans *Caméléon*.

## D'autres rôles

L'acteur n'a pas voulu parler des bienfaits qu'aura son César sur la suite de sa carrière en France. «*Cela va déjà très bien en France, donc je ne peux pas demander plus en ce moment*», a-t-il indiqué.

Il a tout de même dit qu'il serait très heureux de décrocher des rôles dans d'autres films québécois et français. A son avis, la France représente un beau marché et produit des films très intéressants. Au Québec, il y a plein de réalisateurs avec qui il voudrait travailler... et même travailler à nouveau. Il a cité en exemple le réalisateur de *C.R.A.Z.Y.*, Jean-Marc Vallée.

D'ailleurs, M. Vallée estime que Marc-André Grondin mérite tout à fait son César. Dans un entretien téléphonique, M. Vallée a raconté avoir connu Marc-André Grondin alors que l'acteur n'était âgé que de huit ans. Le réalisateur l'avait alors choisi pour le rôle principal de son court métrage *Les Fleurs magiques*. M. Vallée a vanté son talent et son professionnalisme. «*C'est un grand acteur*, a-t-il dit. *C'est un Michel Côté en devenir*».

Quoi qu'il en soit, l'acteur de 24 ans aura un horaire chargé au cours des prochains mois. Le tournage de *Caméléon* se terminera dans quelques jours, mais Marc-André Grondin prendra ensuite part à celui de *Bus Palladium*, une autre production cinématographique française.

La Presse canadienne

## AVENIR

SUITE DE LA PAGE 1

leur présenter les choses comme un fait accompli», poursuit M. Kool, convaincu que ces sentiments négatifs paralysent et mènent tout droit vers les scénarios catastrophiques redoutés.

La clé, pour M. Kool comme pour les pédagogues qui s'engagent dans les quelque 1100 écoles vertes Brundtland, réside dans l'action concrète générant un sentiment de pouvoir sur son milieu.

À l'école secondaire de Warwick, dans les Bois-Francs, René Prince n'hésite pas à donner un électrochoc aux jeunes, osant faire des liens entre la dégradation de l'environnement et leurs comportements ainsi que ceux de leurs parents. «*On veut créer des citoyens, des acteurs de leur milieu qui ne prennent pas tout pour du cash*», lance l'enseignant de mathématiques et de sciences.

Une fois cet engageant message lancé, il amène les jeunes à réfléchir aux actions à poser et aux messages à lancer. La démarche a notamment mené à la réutilisation du papier: 10 000 feuilles connaissent ainsi une nouvelle vie chaque mois dans l'école.

À l'âge de 14 ans, Marie Vézina-Cormier et Valérie Béliveau ont quant à elles choisi de peindre une grande toile représentant la Terre portée par une femme enceinte et un homme. L'œuvre a fait le tour du monde et Marie a choisi de poursuivre ses études en environnement, tandis que Valérie, aujourd'hui machiniste, incite son entourage à recycler. «*Mon espoir, c'est que les graines que je sème en mènent certains à changer leur milieu, recycler dans leur shop, chez eux, changer les choses dans leur village, et peut-être même jusqu'au gouvernement*», explique M. Prince.

## Pas des sauveurs

Si l'engagement des jeunes dans leur milieu est souhaitable, il faut cependant éviter de faire reposer le sort du monde sur leurs épaules. Richard Kool raconte que des groupes écologistes

se présentent parfois dans des classes en disant aux jeunes: «*Les adultes ont pollué la planète et c'est à vous de la sauver*».

«*Ce n'est pas à la jeunesse de changer le monde, nous avons tous cette obligation. Mais ils doivent se sentir obligés de faire partie du changement*», poursuit M. Kool, qui franchit à vélo 20 km le matin pour se rendre à l'université.

Les scénarios futuristes qui circulent sont déjà bien assez lourds. Un sondage de l'Institut de la statistique du Québec, réalisé auprès de 1876 jeunes de 10 à 17 ans, montre d'ailleurs qu'une majorité de jeunes est convaincue que l'environnement se dégradera d'ici les 20 prochaines années (63 % dans le cas des changements climatiques).

L'auteur de l'étude, le professeur Gilles Pronovost, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, note en outre que le pessimisme augmente avec l'âge, les élèves du secondaire étant beaucoup plus conscientisés que leurs cadets.

Ce «*pessimisme*» est cependant tempéré par la conviction que les dés ne sont pas encore jetés, qu'il n'est pas encore «*trop tard*». Ainsi, 95 % des jeunes pensent que l'environnement peut s'améliorer beaucoup si les individus changent leurs habitudes et 85 % pensent que la pression populaire pour resserrer les lois peut aussi avoir un impact.

Leur confiance envers les institutions est cependant presque inexistante. Seulement le quart des jeunes pensent que les gouvernements font leur part pour améliorer l'environnement. La palme de la confiance revient aux groupes environnementaux, qui ont la cote auprès de plus de neuf jeunes sur dix, suivis de l'école avec près de 60 %.

On observe par ailleurs que les jeunes sont très sévères envers eux-mêmes: les jeunes ont enfant sur dix pense que les jeunes posent des gestes concrets pour l'environnement. Lucides ou atteints de culpabilité aiguë, les jeunes?

Le Devoir

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts de lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

au Québec qu'on en a le plus acheté?», se demande l'ancien premier ministre Bernard Landry. La Banque Nationale, Desjardins, Jean Coutu, la Société générale de financement (SGF) et plusieurs organismes gouvernementaux sont aussi tombés dans le panneau.

Des questions se posent également sur le fait que la CDPQ détenait 30 % des actions de la firme torontoise Coventree, le plus important émetteur de PCAA non bancaires. La notoriété de la Caisse a-t-elle favorisé la propagation de ces titres contaminés? Selon Robert Pouliot, consultant dans la gestion des caisses de retraite, la CDPQ s'est placée en conflit d'intérêts. Elle s'est comportée comme une banque d'affaires qui écoule des titres plutôt que de défendre l'intérêt de ses déposants.

## Dans sa petite poche!

Claude Béland, l'ancien président du Mouvement Desjardins et aujourd'hui président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), se rappelle d'Henri-Paul Rousseau quand il était président de la Banque Laurentienne. «*Il adorait les nouveaux produits — les hedge funds, les swaps — qu'on avait du mal à comprendre. Il est entré dans la modernité de la finance*», a relaté M. Béland.

De son côté, Jacques Parizeau se pose beaucoup de questions sur la gestion actuelle de la Caisse. Il a dit souhaiter qu'une enquête publique soit menée sur les circonstances qui ont conduit à cette perte monumentale. L'ancien premier ministre Bernard Landry abonde dans le même sens, tout comme Yves Michaud. Le Robin des banques qui, dans une autre vie, a eu maille à partir avec Pierre Brunet, l'actuel président du conseil d'administration de la Caisse, exige même l'équivalent d'une commission Gomery.

Mais Jean Campeau, qui a tenu les rênes de l'institution de 1980 à 1990 et qui fut député et ministre du Parti québécois de 1994 à 1996, doute qu'une commission parlementaire parvienne à démêler l'écheveau de cette déconiture financière. «*J'ai vu ce que ça a donné quand Henri-Paul [Rousseau] est venu en commission parlementaire. Il a mis les députés dans sa petite poche. Ma foi, il fallait presque le féliciter parce qu'il avait investi dans les PCAA!*», s'est rappelé Jean Campeau.

Qui plus est, les commissions parlementaires, quand elles accueillent des dirigeants des sociétés d'État, ont un inconvénient de taille: le ministre de tutelle s'emploie, invariablement, à en défendre les dirigeants. C'est la gestion du ministre et sa responsabilité qui est en cause. «*Le système est pourri*», estime M. Campeau.

## Développer le Québec

En 2008, la Caisse a non seulement mal paru relativement à quelques positions importantes qu'elle a prises — on pense à une perte de neuf milliards liée à la couverture des devises —, mais elle semble s'être trompée sur presque toute la ligne. «*Elle a fait moins que les indices 14 fois sur 18, du jamais vu*», a noté Michel Nadeau, un ancien vice-président de la Caisse.

Jacques Parizeau voudrait que la Caisse revienne «*à des considérations prudentielles*» et à une «*gestion de bon père de famille*». Il faut revoir en ce sens la réglementation qui l'encadre, estime l'ancien premier ministre. Pour sa part, Jean Campeau mettrait fin aux primes de court terme qui sont accordées aux dirigeants de l'institution. «*Il semble que la base de la prime ne tienne pas compte du risque, ni de l'apport au développement économique du Québec*», croit l'ancien président.

Henri-Paul Rousseau soutenait que le fait de réaliser un rendement optimal constituait précisément l'apport de la CDPQ à l'économie du Québec. Or ses participations dans les entreprises du Québec ont été toujours très rentables, davantage que le marché boursier, a rappelé Jean-Claude Scraire, qui fut président de la Caisse de 1995 à 2002. Beaucoup plus rentables que son investissement de 650 millions dans les aéroports en Grande-Bretagne, un très mauvais placement, a souligné Jean Campeau.

Tant Jean-Claude Scraire que Jean Campeau trouvent inconcevable que la Caisse ait cédé ses activités de financement des petites et moyennes entreprises à la Banque de développement du Canada. Cependant, il faut se rappeler que c'est le rapport signé par Pierre Brunet, le président du c.a. de la Caisse, qui a conduit au retrait de l'institution des régions du Québec et à la diminution du rôle de l'État dans le capital de risque au Québec.

En fait, le gouvernement devrait forcer la CDPQ à soumettre sa gestion, et pas seulement ses résultats financiers, à une vérification complète par le vérificateur général du Québec. Renaud Lachance, croit Jean Campeau, qui l'était président de l'institution, celui-ci s'était toujours opposé à pareille intervention, mais c'est un réflexe qu'il est temps d'ignorer, juge-t-il aujourd'hui.